

Les femmes sont présentes dans toutes les activités du secteur de la pêche et de l'aquaculture, cependant, leur travail a été très peu quantifié et par conséquent, peu reconnu historiquement. C'est pourquoi il est essentiel de privilégier une décomposition des données par sexe dans les statistiques sectorielles, pour mettre en valeur le rôle important des femmes et leur contribution à ce secteur.

L'invisibilité traditionnelle des femmes dans le secteur s'est traduite par l'absence d'une prise de conscience suffisante concernant les questions de genre, ce qui empêche d'apporter une réponse aux problèmes et aux défis auxquels ces travailleuses sont confrontées.

Par conséquent, il est important que tous les pays et agents participant à cette conférence travaillent ensemble pour intégrer la perspective de genre dans les politiques et stratégies sectorielles, en garantissant des cadres réglementaires qui veillent à l'égalité de traitement et assurent la non-discrimination, ainsi que des instruments permettant de contrôler et de faire respecter ces principes.

Par ailleurs, il est nécessaire de lutter contre les rôles préétablis entre les sexes, pour faciliter l'accès des femmes au secteur, en éliminant autant que possible les barrières structurelles qui rendent difficile leur incorporation à des activités dans lesquelles elles sont sous-représentées. De la même manière, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes visant à garantir un accès équitable aux ressources productives et aux avantages économiques qui en découlent.

D'autre part, il convient d'intensifier les efforts conjoints pour garantir la protection de tous les travailleurs du secteur (femmes et hommes) en matière sociale et de sécurité, afin de contribuer à assurer leur dignité professionnelle. Et dans le cas des femmes en particulier, il est important de mettre l'accent sur l'amélioration de leurs conditions de travail, en luttant contre la précarisation, la ségrégation fondée sur le sexe, l'écart salarial ou les obstacles à la conciliation de la vie professionnelle, familiale et personnelle.

La formation professionnelle dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que dans d'autres domaines de connaissances complémentaires, est essentielle pour encourager l'autonomisation et le développement professionnel de ces femmes. Cela contribuera également à favoriser l'entrepreneuriat féminin dans le secteur, pour lequel il convient, en outre, d'établir des budgets publics et de faciliter l'accès de ces entrepreneuses à des subventions ou à des crédits.

Enfin, il est important de favoriser l'associationnisme et le leadership féminin dans le secteur, en garantissant la présence des femmes dans les organes de pouvoir et de représentation. De cette manière, elles pourront participer activement aux décisions qui les concernent et défendre leurs droits et intérêts.

Tous ces objectifs sont énoncés dans la Déclaration de Saint-Jacques-de-Compostelle pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, présentée dans le cadre de cette 1^{re} Conférence internationale des femmes du secteur de la pêche.